

MAIRIE
DE
SAINT ROMAIN

CHARENTE

Code Postal 16210

Tel : 05 45 98 51 25
Fax : 05 45 98 56 96

Le Petit Rominois

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

⇒ ❄ Décembre 2016 N° 43 ❄ ⇐

Le Mot du Maire

Chères Rominoises, Chers Rominois,

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser à tous mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle ère vous apporte bonheur, santé et beaucoup de réussite dans tous vos projets.

Malgré un contexte toujours difficile, la magie de Noël vient un temps effacer les tracasseries du quotidien. Noël, c'est aussi un moment d'échanges et de retrouvailles. Partageons ces moments de bonheur avec notre famille, enfants, petits-enfants, et amis. Profitons de ces instants qui viennent réchauffer nos cœurs.

Je sais que certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude, j'adresse à tous un message d'espoir et de chaleur humaine.

Nous n'oublions pas nos Aînés de 65 ans et plus, puisque notre repas traditionnel toujours préparé et servi par le Conseil Municipal aura lieu le 15 janvier 2017. Venez nombreux. C'est un moment privilégié, si précieux, si riche d'échanges et de convivialité, nous avons tant besoin de gaieté et de plaisir. Un coupon réponse est au dos de ce journal, n'oubliez pas de le remplir ou de téléphoner à la mairie pour vous inscrire au 05 45 98 51 25.

Comme nous l'avions annoncé lors du précédent journal, les travaux du bourg se poursuivent. Maintenant l'appel d'offre a été mis en ligne, les travaux pourront commencer dès février.

Le Conseil Municipal est conscient de la gêne qui sera occasionnée par cette opération. Nous ferons de notre mieux pour éviter les ennuis de circulation, de bruit, de poussière, etc..... Nous comptons toutefois sur la compréhension de chacun, puisqu'il n'y a pas de travaux sans désagréments. N'hésitez pas à venir soutenir nos commerçants qui permettent l'animation et l'épanouissement de notre bourg. Une fois l'aménagement fini, nous aurons tous plaisir à retrouver un bel espace de vie où chaque commerce sera encore présent pour faire vivre notre commune et son esprit de convivialité. A cette occasion, je remercie chaque bénévole qui s'implique avec passion, chaque association pour le travail accompli et enfin chaque citoyen qui embellit et dynamise notre cité.

Annoncé depuis plusieurs années, notre lotissement « Les Hauts de Fontblanche » est sorti de terre, douze lots seront bientôt proposés à la vente. Les travaux du syndicat d'Electrification doivent s'achever début février. Venez-vous renseigner auprès de la mairie si vous souhaitez, vous, votre famille ou vos amis acheter un lot, le prix du mètre carré sera décidé par le Conseil en janvier, mais je vous assure qu'il sera très attractif. Celui-ci est le 5^{ème} lotissement communal dont nous pouvons être fier de sa réalisation, sans ces constructions, nous n'aurions sans doute plus d'école, le nombre d'habitants aurait diminué, l'attractivité de la commune en serait encore plus touchée.

Suite à la demande de la Direction Départementale des Territoires, le Conseil Municipal a donné son accord pour étudier le dossier de mise aux normes et de restauration des pistes forestières. Nous avons donc déposé un dossier auprès du FEADER (Fonds Européens) afin de pouvoir bénéficier des aides techniques et financières à hauteur de 80%, compte tenu que le massif forestier est classé à risques contre les incendies.

A compter du 1^{er} janvier 2017, notre commune va intégrer une nouvelle communauté composée de 50 communes et 18 696 habitants regroupant les trois CDC Aubeterre Chalais et Montmoreau avec la CDC Horte et Lavalette. L'harmonisation de l'ensemble des compétences prises en charge par cette entité fera partie d'un des grands défis de cette année. Nous espérons que cette nouvelle structure appelée Lavalette Tude et Dronne aura une taille suffisante et essentielle pour la préservation de notre cadre de vie, pour le développement de la commune et du territoire.

Bien que notre action communale soit perturbée par la nouvelle Organisation Territoriale, nous nous engageons dans la recherche de projets structurants et dans la poursuite de la gestion au quotidien dans la limite de nos moyens. Nous continuerons à ne pas augmenter les impôts comme vous avez dû le remarquer depuis de nombreuses années.

Attentifs au bien de chacun, le Conseil Municipal et le personnel communal, se joignent à moi pour vous présenter à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017.

Lucette TERRACOL



ÉTAT CIVIL

Naissance :

Le 21 Août 2016 **Alizée Clara GEAY** est née à Saint Michel (Charente), fille de **Alexis GEAY** et de **Virginie ROUSSEAU** domiciliés Lieu-dit « La Baillargerie ».



Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Décès :

Mme Ginette MONTALBAN épouse de M. Bernard COME est décédée à Saint Michel, le 15 Août 2016 à l'âge de 65 ans. Elle demeurait au N°4 Lotissement Les Vignes.

A cette famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

NOUVEAUX HABITANTS :

Le Bournet :

M. et Mme **TERMOTE** et leurs enfants.

L'Aubrie :

M. et Mme **DUPLESSY Patrick et Natacha.**

Rue des Ecoles :

M. et Mme **FAURY Christophe et Agnès** au N°17.

Lotissement Les Vignes :

M. **RENAUD Gaël** et Mme **AUBERT-SINGER Amélia** au N°17.

Bienvenue à tous

INFORMATIONS

Horaires d'ouverture de la Trésorerie de Chalais :

Ouverture au public les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Fermée les mercredis et vendredis toute la journée.

Recensement pour le Service National :

Une obligation, (un rappel !)

Tout citoyen, garçon ou fille, **âgé de 16 ans** est désormais tenu de se faire recenser dans le mois qui suit sa date d'anniversaire à la **mairie** de son domicile, muni de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

INFORMATIONS suite

Carte d'Identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Les cartes d'identité des personnes majeures délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficient directement et automatiquement d'une extension de validité de 5 ans, il est inutile de vous déplacer en mairie, car la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Il n'y a aucune démarche particulière à effectuer. Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Le Multiple Rural

Mme Dupuy vous informe des horaires de la superette :

Le lundi 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Les mardis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Le **jeudi et le samedi** de 9h00 à 12h30 **fermé l'après midi**

Et le dimanche de 9h30 à 12h00

A compter du 1^{er} juillet 2017 et jusqu'au 26 août 2017, tous les samedis seront en journée continue de 9h00 à 16h30

n'hésitez pas à signaler à Mme DUPUY vos commandes

☎ 05 17 21 60 97

Mme DUPUY vous remercie de votre fidélité, et vous souhaite pour 2017, une bonne et heureuse année et une bonne santé

CONTENEUR A VETEMENTS



Ne jetez plus vos : **Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison et jouets** ils sont collectés, revalorisés et recyclés. Ce conteneur est situé à côté du garage communal.

Les activités du Conseil Municipal :

Réunion du mardi 26 juillet 2016 :

DM concernant le groupement de défense contre les ennemis des cultures

Les captures d'animaux nuisibles sont encore cette année très importantes, il est donc nécessaire d'augmenter la somme votée au budget soit 400 € afin de pouvoir couvrir les frais. Le CM accepte cette Décision Modificative.

DM ICNE budget assainissement

Il y a lieu de prendre une décision modificative concernant le budget de l'assainissement pour des raisons comptables se rapportant aux intérêts courus non échus soit une augmentation de 2000€. Le CM accepte cette DM.

Rapport annuel exercice 2015 concernant le service d'assainissement non collectif de la CDC Tude et Dronne

Mme le Maire Présente le rapport annuel de l'exercice 2015 concernant le prix et la qualité du Service de l'Assainissement non Collectif de la CDC Tude et Dronne. Le CM adopte ce rapport

Résultat du marché concernant Les Hauts de Fontblanche

Mme le Maire présente le résultat du marché concernant le futur lotissement « Les Hauts de Fontblanche ». Vu le rapport d'analyse des offres et le tableau de classement étudiés par la commission, Le marché est attribué à l'entreprise Naudin qui a présenté la meilleure offre.

Travaux pistes forestières : demande de subventions

Mme le Maire et M. le Président de l'ASA forestière ont demandé à M. MOUNIER technicien forestier à la DDA de constituer un dossier de subvention pour la régularisation et la mise aux normes de certaines des pistes de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) et des chemins d'exploitation de la commune. Une estimation a été réalisée par l'association de « Mise en Valeur de la Forêt du Sud Charente » pour la restauration de 5,020KM. Ce projet fera l'objet d'un marché. Le CM donne son accord pour poursuivre la démarche.

Questions diverses

Réfection des bancs autour de la salle des fêtes : ce travail a été réalisé par M. GALAIS
Problème chez M. GAUTHARD : le chemin privé est fréquenté par des motos.
Stèle Pierre VERY : présentation des devis.

Réunion du mercredi 21 septembre 2016 :

Présentation du projet d'aménagement du Bourg par M. GOUEDO architecte

M. GOUEDO architecte a présenté au CM le projet d'aménagement du bourg.

Location logement au-dessus de la Mairie

Suite au départ de Mme JAULIN Raymonde du logement situé 1 Place de l'Eglise, il est nécessaire de statuer sur les demandes de remplacement. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer cette location à M. JOURNET Nicolas à compter du 15 octobre 2016.

Réunion du mercredi 21 septembre 2016 (suite) :

Tarif chauffage

Comme tous les ans il est nécessaire de revoir le montant des charges locatives concernant le chauffage des logements communaux ainsi que pour les utilisateurs des bâtiments communaux. A ce jour le tarif était de 0.083€ le Kilowattheure. Suite à une augmentation des coûts de l'entretien et de l'exploitation de la chaudière le CM décide de fixer le prix du kilowatt à 0.085€ à compter du 1^{er} novembre 2016.

Subvention classe de découverte Ecole de Saint Romain

Les institutrices de l'école de Saint Romain ont demandé une subvention afin de participer au frais de la classe de découverte qui aura lieu du 6 au 9 juin 2017 à la Bourboule. Le CM donne son accord pour subventionner cette sortie.

Modification des statuts de la CDC pour l'intégration de la compétence borne électrique

Mme le Maire explique que suite à la réunion du 12 juillet 2016, le conseil communautaire décide de proposer aux conseils municipaux d'adopter une modification des statuts de la CDC. Cette modification vise, à prendre la compétence bornes à charge électrique pour les véhicules. L'objectif principal du programme de déploiement des bornes électriques est d'avoir une répartition cohérente de toutes les bornes sur le territoire départemental afin de faire face à la demande existante. Mme le Maire propose de faire une demande afin que Saint Romain puisse bénéficier de l'installation d'une borne sachant que c'est un axe très fréquenté. Le CM approuve cette modification et autorise Mme le Maire à faire la demande.

Exonération de la taxe foncière pour les cultures BIO

Mme le Maire présente une demande d'un administré concernant l'exonération de sa taxe foncière non bâtie pour ses terrains agricoles exploités en mode biologique. Cette exonération doit être prise sur le budget communal, il n'y a pas de compensation financière de l'Etat. Ce qui signifie une perte non négligeable pour la commune. Le CM décide de refuser cette demande.

Questions diverses

Recensement des piscines à usage collectif : Mme le Maire donne lecture d'un courrier de l'ARS (Agence Régionale de Santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente) nous demandant d'effectuer le recensement des piscines, spas, jacuzzi, etc... dans les établissements accueillant du public comme les gîtes, les chambres d'hôtes, les hôtels, les campings, etc... pour le début de l'année 2017.

Réunion du vendredi 11 novembre 2016 :

Tarif transport scolaire

En application de la décision de la commission permanente du Conseil Général de la Charente autorisant une majoration de 0.31% des tarifs spéciaux de transports scolaires, le CM décide d'accepter cette augmentation à compter du 1^{er} septembre 2016.

Transfert de charge des écoles dont la compétence a été transféré à la CDC au 01/08/2016

Madame le Maire explique que suite à la réunion de la CLECT en date du 6 septembre concernant le transfert de charge des écoles dont la compétence a été transférée à la CDC au 01/08/2015, il est nécessaire de se prononcer sur les rapports d'évaluations. Le CM approuve ce rapport.

Désignation des délégués du nouveau SIAEP

Suite à la constitution du nouveau SIAEP le CM désigne Mme TERRACOL et M. BERTHOMET pour représenter notre commune.

Modification des statuts de la CDC concernant la mise en conformité des statuts avec la loi NOTRe

Madame le Maire explique que suite au conseil communautaire du 29 septembre 2016, la CDC doit modifier ses statuts afin de se mettre en conformité avec la loi NOTRe du 7 août 2015. Considérant qu'il appartient aux conseils des communes membres de se prononcer sur la modification des statuts de la CDC, le CM donne son accord.

Goudronnage des grandes allées de l'ancien cimetière

Mme le Maire propose au CM le projet de goudronnage des allées principales de l'ancien cimetière ce qui limiterait les travaux d'entretien à réaliser tous les ans. Des devis seront demandés.

Programme de voirie 2017

A la demande de la CDC la commission voirie se réunira pour définir les travaux à effectuer en 2017.

Participation au choix du nom de la nouvelle CDC

Au 1^{er} janvier 2017 une nouvelle CDC sera créée, issue de la fusion des CDC Tude et Dronne et d'Horte et Lavalette. De ce fait il est nécessaire de déterminer un nom pour la future CDC. Après discussion le nom Sud Charente Aquitaine aurait la préférence du CM, en second Cœur d'Aquitaine.

Questions diverses

Plantations sur les bords de la RD2

Réunion du mardi 20 décembre 2016 :

Modification des statuts de la fourrière

Suite à la demande du Président de Syndicat Mixte de la fourrière, il est nécessaire de changer les statuts de cette structure qui porte uniquement sur le changement d'adresse du siège. Désormais, il sera situé 3 rue d'Alexandre à Ma Campagne 16000 Angoulême 16.

Réunion du mardi 20 décembre 2016 (suite) :

Approbation des rapports de la CLECT du 17.11.2016, du 22.11.2016 et du 15.12.2016

Mme le Maire informe le C.M. du compte rendu de la commission d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) de la CDC Tude et Dronne qui s'était réunie le 17.11.16 pour débattre des conditions financières du transfert de charges concernant la restitution du terrain de foot d'Aubeterre. A compter du 1^{er} janvier 2016 le terrain de foot sera restitué par la CDC à la commune d'Aubeterre qui depuis cette date en assure la gestion et en assume la charge financière.

La CLECT s'est aussi prononcée le 22.11 et le 15.12.2016 sur le transfert de charge pour la compétence scolaire des ex CDC du Pays de Chalais et du Montmorélien ainsi que les communes de Rioux Martin et Yviers. Ce transfert porte sur l'investissement (travaux, amortissements, subventions et frais financiers). Le C.M. prend acte de ces rapports.

Rapport de l'eau 2015

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport fait état des volumes traités et des coûts de ce service.

Après cette présentation le C. M. adopte celui-ci.

Mission de coordination SPS pour l'aménagement du Bourg

Après avoir consulté 3 entreprises concernant l'intervention d'un coordonnateur SPS pour l'aménagement du bourg, c'est l'offre d'APMS 16 la plus avantageuse qui a été retenue.

Location logement 22 rue de la mairie

Suite au départ de M. DE LAPENA et de Mme BERTRAND du logement situé 22 Rue de la Mairie, il est nécessaire de statuer sur les demandes de remplacement. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'attribuer cette location à M. MERCIER Anthony et Mme MALPEYRE Elanie à compter du 1^{er} janvier 2017.

Préparation du journal

Toutes les associations sont invitées à participer à l'élaboration du petit Rominois.

Repas des Aînés

Il aura lieu le 15 janvier 2017

Questions diverses

Réfection de la rampe à la maison de la Randonnée. M. CAPDEBOS effectuera les travaux.

La stèle Pierre Véry a pu être refaite à l'identique au lieudit « la Vigerie » après maintes interventions pour retrouver le texte et les matériaux.

AYEZ LE REFLEXE ADIL...

_ Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez le **05 45 93 94 95**.

L'ADIL vous accueille :

du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30

au siège d'Angoulême - Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud
(de préférence sur rendez-vous).

Elle est également présente à **Barbezieux**, toujours dans un souci de proximité, tous les **1er mardis du mois** de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h au Centre socioculturel du Barbezilien – 1 rampe des mobiles.

ADIL 16

57 rue Louis Pergaud – 16000 ANGOULEME

_ **05 45 93 94 95** - _ **05 45 93 94 96**

E-mail : adil16@orange.fr

Permanences de M. JOBIT et Mme LABROUSSE Conseillers départementaux Canton Tude et Lavalette.

Mairie d'Aubeterre sur Dronne :

Le mercredi 4 janvier 2017, le mercredi 1^{er} février 2017, le mercredi 1^{er} mars 2017, le mercredi 5 avril 2017, le mercredi 3 mai 2017 et le mercredi 7 juin 2017 de 18h30 à 19h30.

Mairie de Chalais :

Le lundi 2 janvier 2017, le lundi 13 février 2017, lundi 6 mars 2017, lundi 24 avril 2017, lundi 29 mai 2017 et le lundi 26 juin 2017 de 10h30 à 12h00.

Pour toutes les personnes en incapacité de se déplacer, des rendez-vous individuels peuvent être organisés près de chez vous.

Pour plus d'informations, contactez le 05 16 09 75 15.

Line Bonnet sur la glace, en compagnie du cheval «Vikingo» monté par Yann Vaillé.



Bravo pour ce magnifique spectacle, vous pouvez le revoir sur les liens suivants :

<http://www.charentelibre.fr/2016/12/26/saint-romain-la-cavaliere-et-patineuse-line-bonnet-fait-sensation-a-la-tele-videos,3075996.php>

<https://www.youtube.com/watch?v=A9j-zCSgNDY>

La Société de chasse



Rominois, Rominoises, la société de chasse « **DIANE** » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017. Dès à présent, nous avons le plaisir de vous informer des festivités à venir ouvertes à tous, chasseurs et non chasseurs :

Dimanche 5 Mars 2017 : Repas à partir de 12 h 30

Dimanche 2 Juillet 2017 : Repas champêtre autour des sangliers à la broche lors de la journée festive.

Gastronomes aimant être autour d'une bonne table, venez vous joindre à nous pour partager un bon moment de rires et d'amitié...

Renseignements et inscriptions : Jean-Daniel BONNET 06 68 69 57 63

LE VELO CLUB

Le **VELO CLUB SAINT ROMAIN** : (Les membres du bureau et licenciés) vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017 et vous informent des manifestations qu'ils souhaitent organiser dans le premier semestre de la nouvelle année :

- **Samedi 4 Février** : Galette des rois.
- **Samedi 22 Avril** : Course à Saint Romain.
- **Samedi 27 Mai** : Course à Vanxains.
- **Samedi 1^{er} Juillet** : Course à Saint Severin.
- **Mardi 15 Août** : Course à Bors de Montmoreau.

L'assemblée générale a eu lieu le 24 septembre 2016 à la suite de laquelle un nouveau président a été élu : Mme Agnès LISSANDREAU a été élue présidente suite à la démission de M. BONNET Jean-Michel (qui reste toutefois dans l'association en tant que Président d'Honneur), le reste du bureau est inchangé. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au repas du Téléthon ainsi que tous les marcheurs, vététistes et cyclos qui ont emprunté les circuits sportifs qui leurs ont été proposés. Les enfants de l'école qui à leur façon ont contribué à la réussite de cette journée de solidarité.



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente également ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous vous donnons rendez-vous en 2017 dans la simplicité et la convivialité.

L'A.D.M.R.

Rappel de la personne responsable de l'association pour notre Commune :

Mme CLOUZEAU ☎ : 05 45 98 17 01

Une permanence est assurée à Aubeterre ☎ 05 45 98 40 81

En cas d'urgence le 05 45 37 00 50 est à votre disposition.

Les enfants et le personnel ont été gâtés par le Père Noël. Un repas avec le personnel et les bénévoles a eu lieu en cette fin d'année.

En avril, un goûter sera distribué aux personnes aidées comme tous les ans.

L'ADMR est toujours présente, avec tous ses employés pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin.

L'association propose également le portage de repas aux personnes qui en font la demande, les repas sont livrés à votre domicile entre 11 h 30 et 13 h. Régal ADMR a distribué une fleur à toutes les personnes prenant un repas. L'ADMR a également offert un parfum à tous ses adhérents.

Contacteur : Mme CONSTANTIN : ☎ : 05 45 98 16 59

Mme ROUZEAU : ☎ : 05 45 98 55 75

Ou encore la permanence de l'association : ☎ : 05 45 98 40 81

La Présidente, les bénévoles et le personnel de l'ADMR vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Bonne Année et Bonne Santé à tous.

Les Ordures Ménagères

Jours de collecte :

SACS JAUNES :

Règle générale : tous les lundis semaine impaire sauf cas particuliers pour certains villages (La Maladrerie, La Sauzade, La Vergne, Le Fougassou, Petiteau, Le Poulailler, Les Champs, Les Planauds, Prat, Romfort, et Villedieu) qui sont collectés tous les vendredis semaine paire.

SACS NOIRS :

Règle générale : tous les vendredis sauf cas particuliers pour certains villages (La Croix Rouge, La Maladrerie, La Porte, La Sauzade, La Vergne, Le Fougassou, Le Petit Mainot, Le Petit Moulin et Puymasset, Petiteau, Le Poulailler, Les Champs, Les Planauds, Romfort, Sac, Thiollet, et Villedieu) qui sont collectés tous les jeudis.

Pour plus d'informations, contactez le N° Vert 0 800 500 429 ou bien le site internet www.calitom.com

Vous disposez de trois endroits pour déposer le verre :

Place de l'Ecole

Lotissement les Vignes

A côté du garage communal

Lorsque qu'il y a un endroit où la benne est pleine, il serait judicieux de déposer ce verre dans l'une des autres citées ci-dessus. Merci de votre compréhension.

Déchetterie de Nabinaud : ☎ (05 45 98 40 75)

Déposez désormais vos CD et DVD en déchetterie, ne les jetez plus dans votre sac noir, ils seront ainsi recyclés.



Changement d'horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et samedi de 9 h 12 h et de 14 h 18h.

Et le mardi de 9 h à 12 h.

Fermeture les mardis après-midi les mercredis vendredis et dimanches toute la journée.

Vie Scolaire

Effectifs à la rentrée :

15 élèves font l'effectif de la Directrice Mme RULIN qui dirige la classe des petits (GS, CP, CE1).
La classe des grands rassemble 25 élèves (CE2, CM1, CM2) encadrée par Mme CAILLAT DUBUC.

Représentants de parents d'élèves :

Mme OLIVIER, M. DUBUC, Mme DOUGAL et Mme TERMOTE.

Intervenants :

Mme GABRIEL Corinne aide à la gestion des GS.

Mme PRIAT Elodie assure la surveillance de la cantine, de la garderie et l'interclasse du midi.

Mme VIGIER Chantal intervient chaque mardi après-midi pour gérer les prêts de livre à la bibliothèque.

Activités scolaires :

Fêtes de Noël

Les enseignantes ont emmené les élèves au cinéma le matin. Comme l'année dernière un cadeau collectif a été offert, et un livre à chacun. Après le traditionnel arbre de Noël les petits objets sur le thème de Noël fabriqués par les enfants ont été mis en vente.



L'Association Loisirs

L'Assemblée Générale du 3 Novembre a réuni les membres du Conseil d'Administration et un bon nombre d'adhérents soit environ 30 personnes.

Pour l'année 2016, l'association compte 37 adhérents.

Pour chaque randonnée, la participation varie entre 15 et 20 marcheurs.

Les randonnées ont lieu chaque mardi matin à 9h et le covoiturage se pratique régulièrement.

Il est proposé la mise en place de deux circuits, le circuit habituel d'environ 11 km et un circuit plus court de 7

Les distances parcourues varient entre 8 et 10 km. Ce principe permettrait de voir arriver de nouveaux marcheurs au sein de notre association.

Après discussion, il est décidé que pendant les mois de Juillet et Août le départ de la randonnée serait à 8h30 au lieu de 9 heures.

Compte rendu des principales activités de l'année 2016 :

La préparation du programme des randonnées a lieu tous les deux mois à la maison de la randonnée, la prochaine aura lieu le lundi 6 Février. Cette réunion est ouverte à tous les adhérents

Quelques faits marquants de l'année 2016 :

- Mardi 22 Mars : marche à Saint Sulpice de Roumagnac suivie d'un repas au « Pré fleuri »
- Vendredi 20 Mai : Voyage en bus à Chazelles ; repas au restaurant puis visite des Grottes du Queyroi.
- Mardi 7 Juin : Randonnée à Brie sous Chalais avec les marcheurs de Brie suivie du pot de l'amitié
- Mardi 28 Juin : Randonnée autour de l'étang de la Jemaye avec visite de la ferme du Parcot
- Mardi 20 Septembre : Randonnée à partir du Moulin de Poltrot à Nabinaud avec les marcheurs de Brie

suivie d'un pique-nique organisé par notre association.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration :

Tiers sortant

Présidente : DORET Michelle

Vice Présidente : CABOS Mado

Trésorière : COUBES Myriam

Les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Le nouveau conseil est composé comme suit

Présidente : DORET Michelle

Trésorière : COUBES Myriam

Secrétaire : SEGALINI Martine

Vice-Présidente : CABOS Mado

Trésorier Adjoint : PETIT Sébastien

Secrétaire Adjointe : TOURNESSI Jacqueline

Projet de sortie pour l'année 2017 :

Pour l'année 2017 il est proposé Arcachon, Bergerac, Montbazillac ou Rocamadour.

Le choix se fera en fonction de nos possibilités financières.

Pour l'année 2016-2017 la cotisation reste fixée à 22 euros.

En cette fin d'année, l'Association présente ses meilleurs vœux à tous ses adhérents et leur souhaite de belles randonnées.

Renseignements : Mme DORET Michelle ☎ : 05 45 98 55 20

Association Gym Amitié Détente



Le 28 septembre 2016 a eu lieu l'Assemblée générale ordinaire de l'Association « Amitié Détente ». Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration a été fait dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts.

Mme MONET Yannick Présidente
Mme VOUILLAC Simone Vice-Présidente
Mme VIATEUR Jeannie Secrétaire
Mme DUREY Yolande Vice-Secrétaire
Mme DOUSSAINT Catherine Trésorière
Mme ESNARD Francine Vice Trésorière

L'Association vous souhaite une bonne et heureuse année 2017

Si vous avez besoin : d'une petite activité physique, ou de vous changer les idées, venez nous rejoindre à la Salle des Fêtes.

Dany vous y accueillera avec plaisir.

Tous les Mercredi de 18 H 30 à 19 H 30

**Pour tous renseignements, téléphonez
au 05 45 98 59 18**



AMICALE DES VOLONTAIRES ET BENEVOLES DU SANG



Cette année, nous voulons vous informer sur un don particulier, celui de **moelle osseuse** (que l'on trouve donc dans les os, notamment ceux du bassin)

Les malades de leucémie sont très souvent des jeunes pour lesquels une greffe de moelle osseuse constitue un véritable espoir de guérison alors que les transfusions sanguines ne font que les soulager et doivent être régulièrement renouvelées.

Cependant la recherche d'un donneur compatible est difficile. Il ne s'agit plus ici de groupes sanguins mais de groupes HLA pour lesquels il y a en moyenne une chance sur 100 000 de trouver un donneur compatible.

De ce fait les volontaires pour un don de moelle osseuse peuvent parfois attendre des années avant d'être appelés à effectuer un don. Par contre, plus il y a de volontaires, plus il y a de chance de sauver la vie des malades.

Les médecins greffeurs ont pu constater qu'une greffe réalisée à partir d'un prélèvement de cellules de moelle osseuse effectué chez un homme et a fortiori **un homme de moins de 40 ans** offre de meilleures chances de succès pour le greffé. Cependant la mobilisation des femmes est toujours nécessaire.

Que pouvez-vous faire pour sauver une vie ?

- vous informer au site de transfusion sanguine dont l'adresse figure ci-dessous
- s'inscrire sur le registre des volontaires après une visite médicale
- rester joignable en tenant ses coordonnées à jour

Même les transfusés, qui ne peuvent donner leur sang, peuvent devenir donneurs de moelle osseuse

Donneurs, anciens donneurs et futurs donneurs, notez la date de notre **Assemblée Générale : mercredi 8 mars 2017 à 19 heures à la salle des fêtes de Chalais.**

En 2017, les 5 collectes pour la région de Chalais auront lieu dans cette même salle des fêtes :

Lundi 9 janvier de 17 à 20 heures

Lundi 13 mars de 17 à 20 heures

Lundi 22 mai de 17 à 20 heures

Lundi 21 août de 17 à 20 heures

Lundi 30 octobre de 17 à 20 heures

Ces collectes seront annoncées par voie d'affiches que nous distribuons largement grâce à l'amabilité de nos commerçants.

Vous pouvez également donner à une collecte dans une autre Commune ou au site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac selon vos disponibilités.

Pour tout renseignement s'adresser

- au Président de l'Amicale Marc Duflot 25 rue de la Montagne Verte 16210 CHALAIS
Tel 05 45 98 27 93 Email annie.duflot@laposte.net
- au site de transfusion de l'hôpital de Girac 16470 SAINT MICHEL Tel 05 45 91 46 44

Le repas des anciens



*Le Dimanche 15 janvier 2017 aura lieu le repas des aînés à la salle des Fêtes à 12 heures. Toutes les personnes de la commune âgées de 65 ans ou plus y sont conviées gratuitement. Nous vous demandons de bien vouloir **vous inscrire** en retournant le coupon ci-joint à la **Mairie** de Saint Romain **dès que possible**. Si vous désirez vous faire accompagner par quelques parents ou amis vous pouvez les inscrire moyennant une participation de **18 € par personne**.*

Coupon réponse

*Monsieur _____, Madame _____, participeront au repas
des Aînés.*

Nous serons accompagnés par _____ personnes.